

SPASER

SCHÉMA DE PROMOTION
DES ACHATS PUBLICS
SOCIALEMENT
ET ECOLOGIQUEMENT
RESPONSABLES

2024

Visuel : AdobeStock

SOMMAIRE

Édito.....P2

Préambule.....P3

Axe n°1 : Une gouvernance au service de l'achat public durable.....P4

Objectif n°1 : Développer une méthodologie interne et une gouvernance

Objectif n°2 : Communiquer

Axe n°2 : Une commande publique socialement responsable.....P6

Objectif n°1 : Encourager l'emploi des personnes en difficulté (Insertion et Handicap)

Objectif n°2 : Lutter contre toutes les discriminations et promouvoir l'égalité Femme/Homme

Axe n°3 : Une commande publique écologiquement responsable.....P8

Objectif n°1 : Agir pour la santé de tous et la préservation des ressources naturelles

Objectif n°2 : Promouvoir l'économie circulaire et raisonner en cycle de vie

Axe n°4 : Une commande publique au service du développement économique local.....P10

Objectif n°1 : Favoriser l'accès à la commande publique

Objectif n°2 : Soutenir l'économie sociale et solidaire (ESS)

Le SPASER en quelques mots : 4 Axes, 8 Objectifs.....P12

PRÉAMBULE

Grand Poitiers Communauté Urbaine, la Ville de Poitiers et le CCAS de Poitiers, forts d'une expérience de plusieurs années en matière d'achat public durable s'inscrivent dans une politique publique d'achats socialement et écologiquement responsables. Cette politique, représentant un montant de 110 millions d'euros par an injecté dans le secteur économique, est transcrite dans un SPASER (Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Ecologiquement Responsables), qui s'appliquera à tous types d'achat et pour toutes les directions. Ce SPASER est également l'occasion de valoriser et d'afficher auprès des entreprises et des partenaires toutes les dimensions de cette politique.

Grand Poitiers Communauté Urbaine, la Ville de Poitiers et le CCAS de Poitiers se sont déjà engagés en matière de commande publique durable et responsable par le biais de nombreuses actions et pour certaines d'entre elles, reconnues au niveau national. On peut citer en exemple :

- Une consultation portant sur les marchés réservés aux structures d'insertion passée pour la première fois en 2018 auprès de 13 entreprises d'insertion locale et reconduite en 2022
- Le recours systématique aux clauses sociales pour tous les marchés publics de travaux supérieurs à 90 000 € HT soit en moyenne 150 000 heures d'insertion par an
- La création de la centrale d'achats de Grand Poitiers en 2017 et qui compte aujourd'hui 44 adhérents et 328 marchés passés dans ce cadre depuis sa création
- La dématérialisation complète des procédures de passation de marchés publics et la simplification pour toutes les entreprises avec la mise en place du marché public simplifié à Grand Poitiers, précurseur en la matière, dès sa création en 2015
- Un recours de plus en plus systématique aux clauses environnementales obligatoires dans les marchés qui le permettent et une forte sensibilisation auprès des entreprises sur les enjeux de transition écologique par l'intégration systématique d'un plan d'amélioration dans les cahiers des charges depuis 2021
- Le développement de pratiques au plus proche du tissu économique mené par les acheteurs publics de la collectivité, comme le sourcing désormais monnaie courante auprès des entreprises préalablement à tout lancement d'une consultation
- Des actions de communication et de sensibilisation en interne (une rubrique complète de l'intranet consacrée à l'achat public et entièrement restructurée en 2019, une nouvelle lettre d'information depuis 2021) comme en externe (une rubrique spécifique sur le site de la Ville et de Grand Poitiers, des données open data mises à disposition via le portail Gaïa)

Le SPASER est la traduction opérationnelle de la stratégie des achats qui a pour enjeu la réalisation d'achats rationnels, vertueux et économiquement performants au juste service des politiques publiques.

Le SPASER se structure autour de quatre axes majeurs (eux-mêmes déclinés en huit objectifs) qui s'appuient sur les trois fondements de la stratégie des achats :

- Fondement 1 : Acheter pour répondre au juste besoin au juste moment
- Fondement 2 : Acheter durable au bénéfice de la collectivité et de sa responsabilité sociétale et locale
- Fondement 3 : Améliorer en continu le processus d'achat

Axe n°1 : Une gouvernance au service de l'achat public durable

Objectif n°1 : Développer une méthodologie interne et une gouvernance

Objectifs de développement durable



Orientations stratégiques

Faire de la commande publique un outil de la politique de développement durable.

Synthèse des actions à réaliser

Acculturer l'ensemble des élus et des agents sur la thématique et les enjeux du développement durable pour partager les objectifs de la collectivité en la matière et leur donner du sens.

Leviers d'actions

1. Créer un comité de pilotage des achats – ODD 16 Institutions efficaces
2. Mettre en place une cartographie des achats – ODD 13 Lutte contre les changements climatiques
3. Instaurer la mise en place de fiches d'initialisation des besoins – ODD 13 Lutte contre les changements climatiques
 - a. Avoir les arbitrages en amont des consultations
 - b. Valider les surcoûts et les modifications de délais éventuels
4. Mutualiser les besoins et les définir à l'échelle de la Ville de Poitiers, de Grand Poitiers Communauté Urbaine et du CCAS de Poitiers – ODD 17 Partenariats
 - a. Encourager le développement des achats groupés de produits écoresponsables (réduction des coûts par les économies d'échelle)
5. Référencer le plus largement possible les marchés à la centrale d'achats GPA – ODD 17 Partenariats
6. Programmer les consultations, marchés et achats – ODD 16 Institutions efficaces
 - a. Travailler ensemble (élus, acheteurs, techniciens...)
7. Développer un réseau « achats responsables » – ODD 17 Partenariats
 - a. Mettre en place un binôme de référents « développement durable » au sein de chaque direction en charge de marchés publics
 - b. Harmoniser les procédures et les pratiques
 - c. Echanger les bonnes pratiques et capitaliser sur les REX (Retours d'Expériences)
 - d. Faire des réunions thématiques ponctuelles
 - e. Benchmark
8. Créer des outils de référence – ODD 13 Lutte contre les changements climatiques
 - a. Rédiger des documents pour accompagner les acheteurs techniques, les prescripteurs, etc.
 - b. Elaborer des fiches thématiques



Indicateurs

- Mettre en place un comité de pilotage
- Evaluer le nombre d'agents réalisant des marchés
- Etablir une cartographie des achats
- Mettre en place des fiches d'initialisation du besoin
- Référencer tous les marchés disponibles dans la centrale d'achats GPA
- Mettre en place un binôme de référents « développement durable » par les directions ayant en charge des marchés publics

Axe n°1 : Une gouvernance au service de l'achat public durable

Objectif n°2 : Communiquer

Objectifs de développement durable



Orientations stratégiques

Faire connaître en interne et en externe la politique d'achats écoresponsables attendue.

Synthèse des actions à réaliser

Accroître la visibilité des orientations et des bonnes pratiques. Développer des actions de communication pour promouvoir la politique d'achats durables sur son territoire.

Leviers d'actions

1. Echanger lors des rencontres acheteurs / fournisseurs (sourcing, bilans, points, etc.) en abordant systématiquement la thématique relative au développement durable – [ODD 17 Partenariats](#)
2. Intégrer des considérations sociales, environnementales et éthiques dans nos marchés publics – [ODD 12 Consommation et production responsables](#)
3. Valoriser les résultats de la politique d'achat responsable – [ODD 17 Partenariats](#)
4. Faire connaître en amont les marchés à venir – [ODD 17 Partenariats](#)
5. Faire connaître la politique relative au développement durable sur les supports de communication (médias, journaux, magazines, etc.) – [ODD 17 Partenariats](#)
6. Réaliser des campagnes de communication – [ODD 17 Partenariats](#)
 - a. Eco-gestes
 - b. Achats « anti-gaspi »
 - c. Sobriété – Diminution des consommations

Indicateurs

- Pourcentage et nombre de marchés intégrant des dispositions relatives au développement durable par catégorie
- Pourcentage et nombre de marchés intégrant des dispositions environnementales par catégorie
- Pourcentage et nombre de marchés intégrant des dispositions sociales par catégorie
- Pourcentage et nombre de marchés supérieurs à 90 000 € HT lancés avec sourcing préalable
- Diffuser et partager le SPASER en interne et en externe



Axe n°2 : Une commande publique socialement responsable

Objectif n°1 : Encourager l'emploi des personnes en situation d'insertion et/ou de handicap

Objectifs de développement durable



Orientations stratégiques

Utiliser la commande publique comme levier pour l'insertion professionnelle et sociale

Synthèse des actions à réaliser

Orienter et réserver une part de la commande publique aux secteurs du handicap et/ou de l'insertion et inciter les opérateurs économiques à développer des partenariats avec ces secteurs.

Leviers d'actions :

1. Faire des marchés réservés et assurer leur promotion et leur utilisation en interne – *ODD 8 Travail décent et croissance économique*
2. Insérer des clauses sociales – *ODD 10 Inégalités réduites*

Indicateurs

- Nombre de marchés comportant une clause d'insertion
- Nombre et profils des bénéficiaires issus des marchés comportant une clause d'insertion
- Nombre d'heures d'insertion réalisées annuellement dans les marchés comportant une clause d'insertion
- Nombre de marchés réservés (EA et ESAT)
- Volume financier dépensé pour les marchés réservés



Axe n°2 : Une commande publique socialement responsable

Objectif n°2 : Lutter contre toutes les discriminations et promouvoir l'égalité Femme/Homme

Objectifs de développement durable



Orientations stratégiques

Grand Poitiers Communauté Urbaine se doit d'être un territoire engagé pour l'égalité et le respect des droits et libertés de chacun.

Synthèse des actions à réaliser

Intégrer les préoccupations liées à la lutte contre les inégalités dans nos achats
Lutter contre toutes les discriminations et promouvoir l'égalité Femme/Homme

Leviers d'actions

1. Promouvoir l'égalité Femme/Homme – *ODD 5 Égalité entre les sexes*
2. Promouvoir le commerce équitable – *ODD 12 Consommation et production responsables*
3. Promouvoir la démarche RSE (traduire les thématique RSE en lien avec l'objet du marché dans les cahiers des charges) – *ODD 8 Travail décent et croissance économique*
4. Introduire des clauses rappelant les obligations du code du travail en la matière dans les pièces marchés (ex. : les conditions de vie sur les chantiers) – *ODD 8 Travail décent et croissance économique*
5. Soutenir les entreprises vertueuses socialement via des clauses ou des critères dans les marchés – *ODD 8 Travail décent et croissance économique*

Indicateurs

- Nombre de marchés avec une clause d'égalité professionnelle



Axe n°3 : Une commande publique écologiquement responsable

Objectif n°1 : Agir pour la santé de tous et la préservation des ressources naturelles

Objectifs de développement durable



Orientations stratégiques

Limiter les impacts des achats publics sur la santé et sur les ressources naturelles pour préserver les générations futures.

Synthèse des actions à réaliser

Identifier les impacts négatifs des achats sur la santé et privilégier les matériaux et produits verts, durables et à faible impact sanitaire.

Lutter contre le gaspillage et améliorer l'efficacité des clauses environnementales dans les marchés.

Leviers d'actions

1. Sensibiliser les directions à l'intégration de considérations environnementales – ODD 17 Partenariats
 - a. Formations des agents
 - b. Accompagnements
 - c. Fiches pratiques
2. Diminuer les consommations – ODD 12 Consommation et production responsables
3. Tendre vers la suppression d'achat de produits contenant des perturbateurs endocriniens – ODD 3 Bonne santé
4. Renforcer le recours aux écolabels – ODD 12 Consommation et production responsables
5. Intégrer des critères d'efficacité énergétique et environnementale – ODD 7 Energies propres
 - a. Valoriser l'utilisation d'énergie verte
6. Réduire les émissions de gaz à effet de serres et de polluants atmosphériques – ODD 13 Lutte contre les changements climatiques
 - a. Véhicules propres
 - b. Typologie des véhicules utilisés au regard du référencement Crit'Air
 - c. Formation à l'écoconduite
7. Accroître l'achat de produits de saison et issus de l'agriculture biologique – ODD 2 Faim zéro
8. Réduire les déchets – ODD 17 Partenariats
 - a. En particulier les déchets ultimes (emballages)
 - b. Recherche d'alternatives au jetable
 - c. Evaluer les entreprises sur leur capacité à limiter, réemployer et trier les déchets et à valoriser les matériaux recyclables
9. Travaux routiers / bâtiment : cibler les obligations de la loi de Transition Énergétique – ODD 12 Consommation et production responsables
10. Intégrer l'exigence de respect du bien-être animal – ODD 3 Bonne santé et bien-être
 - a. Réduire la consommation de produits d'origine animale
 - b. Exclure les produits issus de l'élevage sans accès au plein air (sortie de l'élevage intensif) et de la pisciculture
 - c. Exclure les produits issus d'abattages sans étourdissement
 - d. Exclure les produits d'entretien testés sur les animaux



Indicateurs

- Pourcentage et nombre d'acheteurs de la collectivité sensibilisés et formés aux enjeux du SPASER
- Pourcentage et nombre d'acheteurs de la collectivité formés à l'intégration de considérations relatives au développement durable dans les marchés
- Part du bio dans les marchés de denrées alimentaires (en quantité et non en valeur)
- Pourcentage de véhicules propres dans notre flotte de véhicules

Axe n°3 : Une commande publique écologiquement responsable

Objectif n°2 : Promouvoir l'économie circulaire et raisonner en cycle de vie

Objectifs de développement durable



Orientations stratégiques

Promouvoir la consommation responsable et encourager les pratiques vertueuses.

Synthèse des actions à réaliser

Dépasser le modèle économique linéaire consistant à extraire, fabriquer, consommer et jeter en appelant à une consommation sobre et respectueuse de l'environnement.

Leviers d'actions

1. Inciter les agents, les entreprises et les usagers à faire évoluer leurs pratiques – *ODD 17 Partenariats*
2. Développer l'économie de fonctionnalité – *ODD 12 Consommation et production responsables*
3. Prendre en compte le cycle de vie du produit lors de l'achat (coût global) – *ODD 12 Consommation et production responsables*
 - a. Développer l'analyse en coût global, tenant compte de l'ensemble du cycle de vie des produits, services et procédés
4. Intégrer dès la définition du besoin les conditions d'utilisation et de maintenance du produit – *ODD 12 Consommation et production responsables*
5. Prioriser le réemploi et la réutilisation – *ODD 12 Consommation et production responsables*
6. Acheter des matériaux et produits recyclés
 - a. Imposer des matériaux recyclés et recyclables
7. Privilégier les matériaux biosourcés et/ou géosourcés – *ODD 11 Villes et communautés durables*
8. Lutter contre l'obsolescence programmée – *ODD 12 Consommation et production responsables*
 - a. Exiger des périodes de garantie plus longues pour développer l'acquisition de produits plus durables
9. Prioriser la réparabilité – *ODD 12 Consommation et production responsables*
10. Améliorer le tri – *ODD 17 Partenariats*
 - a. Réfléchir au devenir des produits issus du tri
 - b. Optimiser la valorisation

Indicateurs

- Pourcentage en volume de dépense HT de fournitures achetées issues du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage
- Pourcentage en volume de dépense HT de matériels informatiques achetés issus du réemploi ou de la réutilisation
- Pourcentage en masse des matières et déchets produits sur les chantiers de construction ou d'entretien routier et bâtiment qui sont valorisés
- Tonnage de déchets ménagers et assimilés (DMA) collecté
- Taux de seconde vie des déchets



Axe n°4 : Une commande publique au service du développement économique local

Objectif n°1 : Faciliter l'accès à la commande publique

Objectifs de développement durable



Orientations stratégiques

Rendre attractifs les projets d'achats de la collectivité et contribuer au développement local

Synthèse des actions à réaliser

Agir sur la commande publique pour la rendre plus attractive et compréhensible pour l'ensemble des opérateurs économiques

Leviers d'actions

1. Créer un accès unique d'information pour les entreprises – *ODD 8 Croissance économique*
 - a. Dématérialisation des procédures
 - b. Accompagnement des TPE/PME
2. Systématiser le cadre de réponse – *ODD 8 Travail décent et croissance économique*
3. Soutenir les circuits courts – *ODD 12 Consommation et production responsables*
4. Poursuivre l'amélioration des délais de paiement – *ODD 8 Croissance économique*
5. Systématiser les avances de paiement – *ODD 8 Croissance économique*
6. Encourager les groupements momentanés d'entreprises – *ODD 17 Partenariats*
7. Insérer une clause de variation des prix pour tous les marchés publics d'une durée supérieure à 1 an – *ODD 8 Croissance économique*
8. Dynamiser le réseau d'acheteurs internes – *ODD 17 Partenariats*
9. Capter l'innovation des fournisseurs locaux et susciter l'expérimentation – *ODD 9 Innovation*
 - a. Cahiers des charges fonctionnels
 - b. Recours aux variantes
 - c. Recours aux achats innovants

Indicateurs

- Délai global de paiement (moyenne en jours)
- Pourcentage d'achats HT hors marchés
- Montant HT des achats réalisés auprès d'entreprises locales
- Nombre et pourcentage financier de marchés attribués à des entreprises de la région
- Nombre et pourcentage financier de marchés attribués à des entreprises de la Vienne
- Nombre et pourcentage financier de marchés attribués à des entreprises de Grand Poitiers



Axe n°4 : Une commande publique au service du développement économique local

Objectif n°2 : Soutenir l'économie sociale et solidaire (ESS)

Objectifs de développement durable



Orientations stratégiques

Rendre attractifs les projets d'achats de la collectivité

Synthèse des actions à réaliser

Agir sur la commande publique pour la rendre plus attractive et compréhensible pour l'ensemble des opérateurs économiques et notamment ceux de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Leviers d'actions

1. S'assurer que l'offre des structures ESS corresponde aux besoins – [ODD 8 Travail décent et croissance économique](#)
2. Allotir (éventuellement en petits lots) – [ODD 8 Travail décent et croissance économique](#)
3. Accompagner les structures ESS – [ODD 17 Partenariats](#)

Indicateurs

- Nombre de marchés attribués à des entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS)
- Montant HT dépensé auprès des acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS)



Le SPASER en quelques mots

4 axes, 8 objectifs

Axe n°1 – Une gouvernance au service de l'achat public durable

Cet axe transversal sous-tend toute la politique publique d'achat durable de la collectivité.

Développer une méthodologie interne et renforcer la gouvernance actuelle

Principales actions : définir collectivement et mutualiser les besoins et les achats groupés de produits écoresponsables, développer et systématiser le recours à la centrale d'achat, déterminer un programme annuel de consultations, développer un réseau interne d'acheteurs responsables, disposer d'outils de référence communs et actualisés

Communiquer au plus près des acheteurs et des entreprises et évaluer périodiquement la politique d'achat durable et responsable

Principales actions : développer les actions de communication vers les entreprises et auprès des acheteurs, renforcer le dispositif « expliquer, sensibiliser, échanger », évaluer régulièrement la politique d'achats et valoriser ce suivi

Axe n°2 – Une commande publique éthique et sociale

La politique publique de l'achat se doit d'encourager l'insertion sociale pour les personnes habituellement éloignées de l'emploi et de respecter les droits sociaux fondamentaux.

Encourager l'emploi des personnes en difficulté par la commande publique

Principales actions : continuer à réserver une part de la commande publique aux secteurs du handicap et/ou de l'insertion en développant plus encore les marchés réservés et en favorisant le recours aux clauses sociales dans les marchés qui le permettent

Prioriser des achats éthiques

Principales actions : s'assurer d'une rémunération juste et équitable des producteurs, privilégier le recours aux labels éthiques (ex : PEFC, FSC, GOTS, Fairtrade ...), rendre obligatoire les bases de vie mixtes sur les chantiers

Axe n°3 – Une commande publique au service de la transition écologique

L'achat public doit favoriser les pratiques écologiques préservant les ressources naturelles et inciter les entreprises à adapter progressivement leurs productions et méthodes.

Agir pour la santé de tous et la préservation des ressources naturelles

Principales actions : acheter moins et mieux, lutter contre le gaspillage, favoriser l'achat de produits écolabellisés, utiliser des énergies vertes, accroître l'achat de produits de saison et issus de l'agriculture biologique, prendre en considération le bien-être animal, favoriser la réduction des déchets, augmenter le recours aux achats de produits par des entreprises respectueuses de l'environnement, informer et sensibiliser tous les acteurs de l'achat

Promouvoir l'économie circulaire et raisonner en cycle de vie

Principales actions : prendre en compte le cycle de vie d'un produit dès son achat, prioriser le réemploi, la réutilisation et le recyclage, privilégier le recours aux matériaux biosourcés, exiger des périodes de garantie plus longues pour lutter contre l'obsolescence programmée, penser « réparabilité »

Axe n°4 – Une commande publique au service du développement économique local

La politique d'achat publique doit permettre l'accès à la commande publique des entreprises du tissu économique local en simplifiant les procédures et en accompagnant les acteurs locaux.

Favoriser l'accès à la commande publique

Principales actions : créer un guichet unique pour les entreprises souhaitant accéder à la commande publique, continuer la simplification des démarches administratives et juridiques, systématiser les cadres de réponse technique dans les marchés, poursuivre l'amélioration des délais de paiement, systématiser les avances de paiement, soutenir les circuits courts

Soutenir l'économie sociale et solidaire

Principales actions : accompagner les structures locales d'économie sociale et solidaire, allouer les marchés

AXE 1

AXE 2

AXE 3

AXE 4

Pour tout renseignement ou contact

Direction Achats-Moyens généraux

 **05 49 52 37 91**



Visuel : AdobeStock

Ville de Poitiers

15, place du Maréchal Leclerc
86000 Poitiers

Grand Poitiers Communauté urbaine

84, rue des Carmélites
86000 Poitiers



GRAND POITIERS
communauté urbaine